

ABONNEMENT

Sauumur : En an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

En an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 MAI

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Il est de plus en plus manifeste que le scrutin de ballottage de dimanche dernier pour les élections municipales est, dans son ensemble, excellent pour les conservateurs. Les renseignements qui nous parviennent de diverses sources ne laissent subsister aucun doute à cet égard. En voici quelques-uns.

Dans la Nièvre, la journée du 43 mai a été encore meilleure pour les conservateurs que celle du 6. Ils ont remporté de nombreux et significatifs succès dans les communes rurales et dans plusieurs chefs-lieux de canton. A Saint-Sauveur, comme nous l'avons dit, les républicains sont battus, et le nouveau conseil a aujourd'hui une imposante majorité conservatrice. Dans nombre de localités, les conservateurs remplacent les républicains.

En un mot, les conservateurs de la Nièvre ont non-seulement maintenu toutes leurs positions, mais encore ont gagné un nombre très important de communes.

Dans le département de la Seine, où les républicains se croient les maîtres et où les apparences leur donnent quelquefois raison, des incidents significatifs se sont produits. Nous avons signalé les succès des conservateurs à Neuilly. A Colombes, les radicaux ont nettement posé la question dans une affiche électorale intitulée : Monarchie ou République, affiche sur laquelle on lisait : « Voter pour la liste du comité Vico, c'est voter pour la Monarchie. »

Sur une autre affiche apposée dimanche on lisait : « Les conservateurs viennent d'être applaudis par le Comte de Paris pour leur succès au premier tour de scrutin. C'est assez. C'est trop ! »

Eh bien ! malgré ces manœuvres de la municipalité radicale sortante, les électeurs ont répondu en élisant 40 radicaux et 47 de leurs adversaires pris parmi les nuances modérées de l'opinion. C'est un succès très

significatif. Car le maire radical sortant est élu le 27^e et dernier de la liste.

A Saint-Servant (Ille-et-Vilaine), les conservateurs étaient, depuis dix ans, exclus du conseil municipal. Ils y sont aujourd'hui en force.

Dans Saône-et-Loire, Châlons-sur-Saône a élu 6 conservateurs ; Paray-le-Monial, 9 ; Verdun-sur-Doubs, 3 ; Cuiseaux, 2. On gagne 42 communes. Les gains dépasseront 60 communes.

Dans le Loiret, quatre listes étaient en présence à Orléans : une liste républicaine, une liste conservatrice, une liste républicaine dissidente et une liste composée de conservateurs et de républicains ; 14 conservateurs et 47 républicains ont été élus.

Nous sommes obligés d'abréger, mais nous sommes en droit d'affirmer plus énergiquement que jamais que les élections municipales ont été très encourageantes pour les conservateurs.

LES GAINS DES CONSERVATEURS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales ont pris, au point de vue conservateur, beaucoup plus d'importance qu'on ne le supposait, et c'est par centaines qu'il faut compter les communes perdues pour le parti républicain.

Les conservateurs gagnent environ 6,000 sièges ; quant au nombre des communes dont les municipalités sont redevenues conservatrices, on les évalue environ à 3,500.

INFORMATIONS

Le président de la Chambre avait convoqué, hier matin, les membres du bureau de la gauche radicale, afin de les consulter sur les différents projets qu'il conviendrait de faire figurer en tête de l'ordre du jour. M. Méline a retenu ces députés à déjeuner. L'intention du président est de convoquer successivement les bureaux des autres groupes républicains afin de régler la succession des travaux parlementaires. Dans l'état de

division de la majorité républicaine, il est à croire que M. Méline en sera pour ses frais et que la concentration culinaire aura le sort de la concentration électorale dont les républicains célèbrent les funérailles.

Le ministère Floquet continue à faire les yeux doux aux protégés autonomistes et socialistes.

MM. Basly et Camelinat ont été admis à présenter hier au ministre de l'intérieur les délégués des ouvriers verriers. Une note officieuse a soin de nous informer que l'entrevue a été des plus cordiales, cela ne nous surprend pas.

L'opportunisme est battu partout, écabouillé. Il ne résiste même pas dans les départements comme l'Isère, où hier encore il régnait en maître. Son candidat, M. Girerd, l'homme aux petits papiers, n'était point fait pour inspirer confiance. Qui ne se rappelait ses relations avec M. Levailant, la vilaine bistoire de police mijotée avec le futur directeur de la sûreté ? Les électeurs n'ont éprouvé que du dégoût à la vue de ce candidat se présentant comme modéré et signant tous les programmes de l'intransigeance. Les concessions ne lui ont d'ailleurs servi à rien, il a été honteusement battu, roulé.

L'aventure est désagréable pour les opportunistes qui crient, se plaignent de l'indiscipline républicaine. La concentration, on le sait, n'a de mérite pour eux qu'autant qu'elle se fait à leur profit, en ce moment ce n'est point la tournure que prennent les choses. Aussi, M. Joseph Reinach déclare-t-il que cette bonne concentration a vécu et que désormais ses amis ne passeront la casse aux radicaux que si ceux-ci leur passent le séné.

Les radicaux font la sourde oreille et traitent déjà l'opportunisme en quantité négligeable, ce qu'il est en réalité.

M. Boulanger n'a pas fait mardi son apparition à la Chambre. M. Laguerre a dé-

claré qu'il ne siégerait pas jusqu'à nouvel ordre.

Il ne viendra que le jour où l'occasion s'offrira de prononcer le discours qu'il a projeté de faire.

LA PROPAGANDE BOULANGISTE DANS L'ISÈRE

Au nombre des promesses prodiguées par les agents boulangistes dans l'Isère, il en est une tellement originale qu'elle dépasse même la légendaire morue de Dunkerque. On aurait annoncé que, s'il était élu, notre général introduirait la liqueur de la Chartreuse dans l'alimentation de l'armée.

LES AFFICHES BOULANGISTES

Le général Boulanger ayant déclaré que son visa avait été apposé à son insu sur les affiches électorales de l'Isère, ces affiches devenaient immédiatement passibles du droit de timbre. En outre, des poursuites pouvaient être exercées contre l'imprimeur, auteur ou complice d'un faux.

Nous croyons savoir que le conseil des ministres a examiné sous ce double aspect la question des affiches boulangistes et qu'une enquête est ouverte.

Au cas où la signature de M. Boulanger serait réellement apocryphe, l'imprimeur sera poursuivi d'abord en recouvrement des amendes qu'il a encourues, puis au criminel pour participation à un faux.

LA JOLIE FAMILLE

Les opportunistes sont fort en colère ; ils accumulent épithètes sur épithètes pour flétrir M. Boulanger. Quelle ingratitude et quel aveuglement ! M. Boulanger est un élève de Gambetta ; comme lui, il insulte la Chambre ; comme lui, il voyage pour placer sa candidature à la présidence ; comme lui, il cherche à se tailler une popularité en dehors du Parlement ; comme lui, il se pose en homme nécessaire, et il mêle les questions extérieures aux débats intérieurs.

Lors de son passage au ministère, les républicains opportunistes et leurs journaux

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

Cependant, le soir, la jeune fille fut effrayée de voir son oncle se renverser dans son fauteuil, la poitrine soulevée par des mouvements saccadés et lourds. Un instant après, sir Glengarry se releva, prit un flambeau sans mot dire et se dirigea vers la porte, avec une démarche hésitante. La jeune fille le suivit. Arrivé chez lui, sir Robert se retourna, aperçut Ellen et eut un demi sourire :

— Veuillez appeler William, demanda-t-il. Il disparut. Ellen courut chercher le domestique, et ajouta vivement :

— Prévenez-moi, s'il y a lieu. Je crois que mon oncle n'est pas bien, ce soir.

Elle remonta dans sa chambre ; une inquiétude oppressait son cœur, comme l'accablement d'une chaleur d'orage. Elle n'avait jamais vu son oncle malade depuis deux ans qu'elle était à Glengarry-Castle ; mais elle craignait que le moindre ébranlement ne fût fatal à la robuste nature de sir Glengarry. Prenant son chapelet, elle croisa ses deux mains, et se mit à prier. Ses yeux étaient baissés, l'ombre de ses longs cils tremblait sur sa

joue, ses doigts tournaient avec agitation les grains de corail, elle cherchait le calme et ne le trouvait pas.

Tout à coup elle tressaillit : un pas précipité se fit entendre dans le corridor, et plusieurs coups furent frappés à sa porte.

C'était William qui s'écriait : — Miss Ellen, venez vite... Sir Robert est très mal...

— Oh ! mon Dieu ! murmura la jeune fille. Elle suivit en courant le domestique.

Sir Glengarry était couché et insensible. Une attaque de paralysie venait de le foudroyer. Ses joues étaient violacées, ses yeux à demi clos ne regardaient et ne voyaient plus rien.

— Le médecin ? demanda Ellen. — On l'a envoyé prévenir. — Demeure-t-il loin ? — Oui, miss Ellen, il n'arrivera pas avant le point du jour.

La jeune fille s'agenouilla auprès du lit de son oncle. Le danger imminent dans lequel elle le voyait l'épouvantait, elle implora aussitôt de sa mère une bonne pensée et le temps de la mettre à exécution. A cette heure suprême, elle se reprochait de n'avoir encore essayé aucune tentative de rapprochement entre sir Robert et la religion catholique, et elle redoutait qu'il ne fût déjà trop tard.

Les heures s'écoulaient, la nuit se passait, et on n'entendait pas venir le docteur. Ellen prit une résolution soudaine, elle se leva et se dirigea vers la table où elle écrivait à la hâte ces quelques mots à M. Mac-Keller, le chapelain de la montagne :

« Monsieur le curé, Mon oncle est très gravement malade ; peut-être vous fera-t-il appeler. Tenez-vous prêt à partir et priez pour votre servante, ELLEN MAC-GAWAY. »

Elle cacheta la lettre et la confia à une vieille femme qui l'affectionnait beaucoup et dont elle était sûre. Puis elle revint plus tranquille près de son oncle. La poitrine de sir Glengarry se soulevait par instants, avec de longs soupirs ; mais il était toujours immobile.

Cependant, comme le jour paraissait, elle crut voir sir Robert faire un léger mouvement ; elle s'approcha, il ouvrit les yeux.

Ellen retint une exclamation de joie et saisit la main du malade :

— Mon oncle ? dit-elle. Sir Glengarry ne bougea pas.

La jeune fille tremblait ; son cœur battait à se rompre ; son anxiété était d'autant plus vive qu'elle avait une lueur d'espoir.

— Sir Robert, répéta-t-elle, m'entendez-vous ? Un battissement des cils, à peine marqué, lui répondit.

Ellen se rappela qu'elle avait un devoir à remplir ; mais ce devoir lui coûtait un violent effort. Elle se pencha tout près de l'oreille de son oncle et pressa dans ses doigts la croix de son chapelet. La parole expirait sur ses lèvres, mais elle se reprocha sa faiblesse, et d'une voix tremblante elle dit :

— Mon oncle... il faut penser à Dieu... Elle s'arrêta un instant, effrayée de sa propre hardiesse. Mais elle fit appel à toute son énergie et continua :

— Il faut vous réconcilier avec Lui... Ellen n'en dit pas davantage, la main de sir Glengarry pressa faiblement la sienne. Il voulut parler, ses lèvres s'entr'ouvrirent, mais il ne put articuler aucun son.

Ellen, heureuse, se retournait déjà pour envoyer chercher M. Mac-Keller, quand tout à coup la porte s'ouvrit, livrant passage au médecin ; le domestique se retira, et la jeune fille resta seule avec le docteur, qui la questionna minutieusement, tout en préparant ses instruments.

Un instant après, le médecin tira sa lancette, et fit à sir Glengarry une saignée au bras. Le sang coula noir et épais d'abord, puis clair ensuite, et enfin d'un rouge vif. Le docteur, qui suivait les progrès de son traitement avec attention, se releva, et s'adressant à la jeune fille :

— Votre oncle est sauvé, mademoiselle, il ne

étaient-ils assez fiers, chantaient-ils assez les louanges de leur général patriote, le proscripteur des princes! Lui seul suffisait à leur gloire. Ah! qu'aujourd'hui leur langage est changé!

Tout cela n'empêche pas que boulangisme, opportunisme, radicalisme sont frères. Oh! la jolie famille!

LA NOUVELLE LIGUE DES PATRIOTES

L'Union patriotique, composée des dissidents de la Ligue des patriotes, s'est constituée dimanche, dans la réunion tenue à la mairie du 4^e arrondissement.

Trente-trois comités étaient représentés. L'Union patriotique aura à sa tête un comité composé de sept membres. Toutefois, les comités de province resteront absolument indépendants.

Après le discours de M. Péan, qui présidait, et de M. Deloncle, le président a fait voter sur les sept noms des membres du comité central.

Sont élus: MM. Gerschell, Pagès, Péan, Welhool, Deloncle, Bloche, docteur Chasagne.

On a nommé ensuite une commission de contrôle.

Dans son discours, M. Deloncle a déclaré que l'Union patriotique, pour prouver qu'elle fait adhésion à la République, mettra en tête de toutes ses communications les mots: « République française ».

Il a expliqué que l'Union faisait cette adhésion à la République parce qu'elle respecte le gouvernement légal du pays et parce qu'on empêchait ainsi les factieux d'entrer dans le nouveau groupement.

L'AGENCE HAVAS

On a beaucoup critiqué dans les derniers temps le caractère plébiscitaire des communications de l'Agence Havas faites aux journaux.

Nous croyons savoir que le gouvernement s'est préoccupé de cette situation et qu'il aurait décidé de ne plus réserver désormais à l'Agence Havas le monopole des notes officielles. Les notes seraient à l'avenir mises à la disposition de tous les journaux républicains sans exception.

L'Agence Havas ne serait plus traitée que sur le pied de la plus complète égalité.

Dans une note, l'Agence Havas repousse par un démenti absolu l'accusation de boulangisme formulée contre elle par quelques journaux. Elle déclare que l'Agence ne reçoit l'inspiration d'aucun parti et reste étrangère aux passions politiques; sa base est l'information et sa règle l'impartialité. (Elle n'a souci que de son intérêt et vend de la publicité à qui veut la payer.)

VOYAGE MINISTERIEL

MM. Floquet et Lockroy se rendront à Laon, le 27 mai prochain, pour présider à la distribution des prix du concours régional et à l'inauguration du nouveau lycée.

lui fait plus que du repos et des soins.

— Dieu soit loué! murmura Ellen.

Elle aida le docteur à bander le bras de son oncle, puis, quand elle se trouva de nouveau seule avec sir Robert, plongé dans un lourd sommeil, elle tomba dans un fauteuil, épuisée plus encore par l'effort moral qu'elle avait fait que par la fatigue qu'elle éprouvait.

VII

Sir Glengarry dormit longtemps. Le calme revint peu à peu sur ses traits, et sa nièce, qui le considérait, se sentit bientôt rassurée. Le danger était éloigné, l'inquiétude s'enlevait aussi.

Ellen prit quelque repos et, heureuse d'avoir enfin abordé l'esprit de son oncle, elle chercha les moyens de donner suite à ses projets et d'amener le prêtre catholique à Glengarry-Castle.

Mais elle n'en eut pas le loisir.

Dès le lendemain, mistress Plumett et sa sœur arrivèrent au château.

Prévenues par Edgar, elles avaient pris l'express d'Écosse, et étaient accourues auprès de leur oncle. Ellen descendit les recevoir; mais elles répondirent à peine à son salut et affectèrent de ne pas lui demander de nouvelles de sir Robert.

Quand elles entrèrent dans l'appartement du malade, sir Glengarry dormait encore. Il ouvrit les yeux au bruit qu'elles firent, les reconnut,

M. Leydet, député de Marseille, se propose d'adresser une protestation au gouvernement au sujet de la situation faite aux fabricants d'amidon de froment. Il inviterait le gouvernement à prendre l'initiative d'un projet exonérant de tout droit les blés étrangers destinés à l'amidonnerie.

ÉTRANGER

RUSSIE. — La tentative criminelle contre le Czar est formellement démentie.

ALLEMAGNE. — On assure que l'Allemagne a refusé de s'associer à une nouvelle démarche de la Russie contre le prince Ferdinand, et que la situation diplomatique entre les deux pays est devenue très tendue.

— Nous extrayons d'une dépêche adressée de Berlin au *Journal des Débats* le passage suivant, sur la santé de l'empereur Frédéric :

« Les bulletins de la santé de l'Empereur sont toujours aussi favorables, et l'on ne saurait se dissimuler qu'il y a, de toute façon, un mieux sensible.

» Néanmoins personne, dans son entourage immédiat ou dans la population, ne se fait illusion, et l'on sait qu'il est absolument condamné; il peut y avoir des périodes d'accalmie et des périodes de crise; rien n'y fait: dans un temps plus ou moins long, mais que les plus optimistes ne poussent pas au-delà de l'automne, le souverain sera emporté. »

— Nous lisons dans la *France militaire* :

« L'Empereur continue à distribuer des décorations, et à ennobler une quantité de fonctionnaires et d'officiers. Beaucoup de barons sont nommés comtes, et pas mal de gens qui n'étaient rien deviennent barons. Il n'y a rien là-dedans qui puisse nous gêner. Parmi les personnes qui ont de l'avancement, nous en constatons un grand nombre portant des noms français. M. Pasquay, ancien directeur des haras français à Strasbourg, et qui a noblement accepté de servir le roi de Prusse, est caractérisé: premier écuyer impérial. On prétend que les renégats ont quelquefois des remords; espérons que le titre ronflant que M. Pasquay vient de recevoir le fortifiera les jours où sa conscience aura des velléités de parler un peu trop haut. Ne l'oublions pas, M. Pasquay est Français de naissance et non pas Alsacien. Son fils est officier de uhans. Tel père, tel fils. »

ITALIE. — Milan, 15 mai. — Les forces de Dom Pedro reviennent progressivement; on peut dès aujourd'hui regarder l'Empereur comme entré en convalescence.

Le roi d'Italie, dans une dépêche particulière, a félicité le docteur Semmola de l'heureux résultat des soins qu'il a donnés à l'Empereur du Brésil.

mais détourna la tête et sembla chercher quel qu'un.

— Miss Ellen... ? murmura-t-il.

La jeune fille s'approcha.

— Me voici, mon oncle.

Sir Glengarry lui tendit la main; les deux Anglaises se redressèrent, le dépit les mordit au cœur, et elles se regardèrent avec consternation.

Mistress Plumett, obligée de retourner auprès de ses enfants, ne passa qu'un jour à Glengarry-Castle. Mais avant de partir, elle essaya de persuader à son oncle que la présence de sa sœur lui serait très utile. Sir Glengarry jeta un regard vers Ellen, hésita un instant; mais, trop faible encore pour imposer énergiquement sa volonté, il accepta cette offre, et la vieille fille resta.

La présence de miss Matilda au château avait un double but dans l'esprit des deux femmes. Dès le premier moment elles avaient reconnu la bienveillance de sir Glengarry envers Ellen et elles avaient de nouveau tremblé pour leurs intérêts. Mistress Barbara s'était dit qu'il fallait à tout prix sauver l'héritage, objet de toutes ses convoitises, et, saisissant le prétexte de la maladie de sir Robert, elle avait laissé sa sœur au château comme une sentinelle pour empêcher l'ennemi d'avancer.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

NOUVELLES MILITAIRES

PRYTANÉE MILITAIRE

Le *Journal officiel* a publié un décret qui apporte différentes modifications à l'organisation actuelle du Prytanée militaire de La Flèche.

La principale est relative à l'effectif des élèves, qui est fixé à 500 au lieu de 480. — L'augmentation ne porte, d'ailleurs, que sur les élèves payant pension ou demi-pension.

Le nouveau commandant du Prytanée, M. le colonel Prax, était à la tête du 418^e de ligne et non du 48^e.

LES CHIENS DE GUERRE DU 55^e

L'éducation de nos chiens de guerre, écrit-on de Nîmes, se poursuit avec une persévérance qui mérite les plus grands éloges. Les résultats obtenus sont déjà assez importants, et, jusqu'ici, c'est la race dite de « berger » qui tient la tête.

L'effectif des chiens de guerre, qui se composera de 4 par compagnie, n'est actuellement que de 5 au 55^e, savoir: *Moustache*, *Lionne*, *Macaire*, *Jourka* et *Kroumir*; plus, deux petits de *Lionne*, encore très jeunes, des enfants de troupe.

Celui dont l'éducation est la plus avancée est *Moustache*; *Kroumir* est le plus en retard. De temps en temps, *Moustache*, muni de ses pochettes renfermant un billet, est lâché tout seul hors du quartier: sans hésiter, il longe les casernes, tourne au chemin d'Uzès, à la montée du Mont Duplan, et arrive enfin au domicile du colonel, à l'angle de cette montée et de la rue d'Aquitaine. Là, le planton le fait entrer, le billet est visé par le colonel, et le chien retourne au quartier.

On nous a même cité de cet intelligent animal le fait suivant :

Le sergent muletier, sous les ordres duquel les soldats chargés des chiens sont placés, aurait lâché *Moustache* sur la route d'Uzès, à la hauteur du champ de tir; le chien serait revenu seul au quartier, et une fois son message visé serait retourné rejoindre le sergent au point de départ.

Ces chiens comptent à l'effectif de la compagnie et ont droit à une gamelle sur l'ordinaire. Ils sont logés dans les écuries, derrière le compartiment du cheval de leur compagnie.

En vue des prochaines manœuvres d'automne, on exerce les chiens de guerre à découvrir les embuscades et aux diverses reconnaissances du service des avant-postes. (France militaire.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Jeudi 17 mai 1888, à 8 heures du soir

EXÉCUTION DES MORCEAUX DU CONCOURS DE NIORT

1. *Le Grondeur*, pas redoublé..... X.
2. *Victoria*, ouverture..... PAIMPARÉ.
3. *Deuxième Fantaisie variée*..... FOARE.
4. *Le Camp du Drap-d'Or*, ouverture. BUOT.
5. *Grande fantaisie sur la Muette de Portici*..... AUBER.

Le Chef de musique, V. GOUBEAULT.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

Le Conseil municipal se réunira dimanche prochain 20 mai, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle ordinaire de ses séances.

Voici l'ordre du jour :

- 1^o Installation du Conseil municipal;
- 2^o Election du maire et des deux adjoints.

La Musique Municipale donnera probablement une aubade au nouveau maire.

LES VINS EN BOUTEILLES

Des renseignements reçus hier matin de Londres font prévoir que la question des vins en bouteilles de provenance française recevra une solution dans une dizaine de jours.

Le gouvernement britannique réduirait

sensiblement la surtaxe actuellement appliquée à cette catégorie de vins.

L'enquête officielle que le chef de cabinet de M. Goschen poursuit en France a déjà, paraît-il, abouti à des constatations de nature à modifier le caractère de la mesure prohibitive dont les vins d'origine française ont été l'objet en Angleterre.

Cour d'Assises de Maine-et-Loire

VIOL. — Affaire Boistault.

Le nommé Joseph-Alphonse Boistault, âgé de 20 ans, né à Tiffauges (Vendée), le 14 juin 1867, domestique de ferme, demeurant à Chacé, est prévenu de viol.

Le prévenu a subi deux condamnations à quatre mois de prison pour vols et outrages publics à la pudeur.

Après la lecture de l'acte d'accusation, le huis clos est prononcé.

Bien qu'il ait bénéficié des circonstances atténuantes, Boistault a été condamné à cinq ans de réclusion à cause de ses mauvais antécédents. En outre, la Cour a prononcé contre Boistault la peine de la rélegation.

INFANTICIDE. — Affaire Marie Girard

Le 17 mars dernier, M. le juge de paix de Vihiers, se trouvant à Montreuil-Bellay, traversait en bateau la rivière le Thouet, lorsqu'il aperçut, accroché à des branches d'arbres qui pendaient jusque dans l'eau, le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe féminin. Une enquête fut immédiatement commencée et les soupçons ne tardèrent pas à peser sur une fille Girard, dont la conduite laissait beaucoup à désirer et que l'on avait crue enceinte.

Arrêtée, cette fille fut aussitôt examinée par le médecin qui constata les traces d'un récent accouchement. Elle avoua bientôt qu'elle avait en effet donné le jour à un enfant vivant. Elle persista toutefois à soutenir qu'elle n'a exercé sur lui aucune violence; il serait mort naturellement et elle aurait alors seulement jeté son cadavre à la rivière.

Après une habile plaidoirie de M^e Morin, l'accusation d'infanticide est écartée et Marie Girard est condamnée pour suppression d'enfant à un an de prison.

LES ROSIERS. — Le dimanche 29 avril, M. l'abbé Grimault, chanoine, vicaire général de M^e l'évêque, a béni solennellement une nouvelle école de garçons, récemment fondée et construite par les soins de M. le curé des Rosiers. Après la grand-messe, la paroisse entière, accompagnant le clergé, est venue se grouper dans la nouvelle classe et remplir la cour de récréation. M. le curé, désirant montrer son école dans toute sa simplicité, avait laissé la classe sans autre ornement que le mobilier scolaire. Là, montant sur l'estrade du maître, M. Grimault a prononcé une allocution délicate, dans laquelle il a fait ressortir vivement ce qu'est une école chrétienne, et, avec une convenance parfaite, il a donné des éloges à tous les bienfaiteurs connus et inconnus de l'école, particulièrement à M. le curé et à ses collaborateurs, au conseil municipal, au conseil de fabrique, même à M. l'inspecteur d'académie, qui n'a pas soulevé la moindre objection à l'ouverture de l'établissement. Mais ce qu'il a le plus loué, et à juste titre, c'est l'empressement de tous les paroissiens à favoriser la nouvelle œuvre. La paroisse des Rosiers méritait cet éloge. M. le curé a, en effet, placé son école sur le terrain exclusivement catholique. Au point de vue de l'instruction, il n'a point promis de faire mieux que d'autres; il s'est engagé seulement à inspirer aux enfants les sentiments de la charité chrétienne et l'amour des pratiques religieuses. A ce loyal appel, les parents ont répondu en envoyant à l'école chrétienne la moitié de la population scolaire. (Union de l'Ouest.)

JULES VERNE AU CONSEIL MUNICIPAL

On lit dans l'*Union bretonne*, de Nantes: « Notre éminent compatriote, M. Jules Verne, vient d'être nommé conseiller municipal à Amiens, au titre conservateur. »

Il n'y a pas qu'à Blois et à Romorantin, où la majorité devient conservatrice, que nos amis de Loir-et-Cher gagnent du terrain, aux élections municipales.

A Vendôme même, 4 conservateurs sont élus. Les conservateurs gagnent des sièges dans tout le département. Nos félicitations à notre confrère de l'Avenir de Loir-et-Cher, M. Neuvy de Cardame, qui a si vaillamment mené la campagne contre les républicains si puissants dans ce département jadis pourri de radicalisme.

GARDE ET BRACONNIER

Vendredi dernier, un garde particulier de M. Villemorger, propriétaire à la Potherie, arrondissement de Segré, surprit le journalier Pierre Gastineau en train de chasser le lapin à l'aide de furets. Le garde Lardeux connaissait Gastineau ; il s'approcha de lui et lui déclara procès-verbal en lui disant : — Je te connais : tu es Pierre Gastineau.

Celui-ci s'élança vers Lardeux et il allait l'atteindre, lorsque le garde le mit en joue en lui défendant de faire un pas de plus. Sans être effrayé par cette menace, Gastineau se précipita sur le garde et allait le désarmer lorsque celui-ci fit usage du fusil qu'il portait et tira presque à bout portant sur Gastineau qui reçut toute la charge dans le côté et expira une heure après. Malgré l'émotion que ce drame a causée dans le pays, tout le monde reconnaît que Lardeux, qui est un homme doux et d'une très bonne conduite, s'est trouvé dans un cas de légitime défense et qu'un moment d'hésitation de sa part aurait pu lui coûter la vie.

INSTITUTEUR FOU

On écrit d'Usseau (Deux-Sèvres) à la Revue de l'Ouest :

« Lors des décrets qui chassèrent Dieu des salles d'école, le F. Vétaud, instituteur de notre commune, partit en guerre et déclara la guerre à Dieu.

« Pour lui, ce n'était pas assez de relire le crucifix de la salle d'école, il le brisait en morceaux qu'il lançait dans la cour afin qu'ils fussent piétinés par les enfants dans leurs jeux ; puis enfin, ramassant ces morceaux, il allait les jeter dans les fosses d'aisances !

« Continuant sa lutte contre le maître de là-haut, il présidait aux enfouissements civils, prononçant sur le bord des fosses des discours dans lesquels il bavait sur les croyances les plus sacrées ; — il poursuivait en même temps de sa haine le ministre de Dieu, excitant contre lui les plus mauvaises passions.

« Et aujourd'hui, la main de son adversaire s'est appesantie sur le F. Vétaud ; Dieu l'a frappé dans son intelligence, lui laissant des intervalles de raison pour qu'un jour la folie puisse alterner avec le repentir.

« Nota. — La majorité républicaine du conseil municipal qui a laissé s'accomplir de pareilles infamies, « sans un mot de protestation », vient de recevoir « son congé » notifié en bonne et due forme par le suffrage universel. »

NANTES. — L'Espérance du Peuple nous signale trois incendies : deux sont sans importance, le troisième est plus grave et a occasionné la mort d'une femme.

Voici le récit de notre confrère :

« Hier matin, vers 3 heures 1/2, un incendie très considérable s'est déclaré dans une maison de la rue des Trois-Matelots, occupée par le nommé Chaignon, et dont le propriétaire est un nommé Chanet.

« En quelques instants les flammes envahirent l'immeuble tout entier.

« Le patron de cet établissement, sa femme et quelques filles réussirent à s'échapper à l'aide de draps de lit, en descendant par une fenêtre donnant derrière la maison.

« La nommée Monnier, domestique, âgée de cinquante ans, couchée au 3^e étage, voyant que les issues étaient fermées, s'est jetée d'une fenêtre dans la rue et s'est tuée sur le coup.

« Plusieurs pompes ont été amenées sur les lieux et ont manœuvré jusqu'à l'extinction complète, c'est-à-dire 5 heures 1/2. La pompe à vapeur de la Chambre de Commerce a également été amenée, mais n'a pas fonctionné.

« Les dégâts n'ont pu être encore évalués. Une enquête est ouverte. »

COMMUTATION DE PEINE

Mauclerc, l'assassin d'Epeigné-sur-Dême, ne sera pas exécuté.

M. le Président de la République vient, en effet, de commuer sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

Mauclerc a dû être transféré, mardi 15 mai, à la Cour d'Orléans, et l'entérinement des lettres de grâce a eu lieu hier, à l'ouverture de l'audience de la Cour d'appel.

TREMBLEMENT DE TERRE

Avant-hier mardi, à 5 heures 1/2 du matin, un tremblement de terre a eu lieu à Rennes, Locmarlé, Lorient, Méen et Quimper. La secousse assez forte a duré près de deux minutes. A l'asile d'aliénés de Méen, la vaisselle de l'établissement et les carreaux ont été brisés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition universelle de Barcelone

A l'occasion de l'Exposition universelle de Barcelone, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies de Lyon, du Midi et l'administration des chemins de fer de l'Etat, fait délivrer, à toutes les gares de son réseau, depuis le 15 avril 1888, et délivrera pendant toute la durée de ladite Exposition des billets d'aller et retour de toutes classes pour Barcelone, ayant une durée de validité de trente jours.

Les prix de ces billets comporteront les réductions suivantes sur les prix des tarifs généraux, savoir :

Au départ des stations distantes de Barcelone :
De moins de 500 kilomètres, 30 0/0.
De 500 à 1,000 kilomètres, 35 0/0.
De plus de 1,000 kilomètres, 40 0/0.
Ces billets doivent être demandés à la gare de départ quatre jours au moins à l'avance.
Les billets d'aller et retour sont délivrés par

l'itinéraire le plus court. Toutefois les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégé de la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, et le voyageur est tenu de suivre cet itinéraire.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 mai.

Le mouvement de progression se continue sur nos rentes. On est à 82.57 sur le 3 0/0 et à 105.70 sur le 4 1/2 0/0.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,417. Les obligations foncières et communales ont un bon courant d'affaires au comptant, les capitalistes se portant de préférence sur une valeur à l'abri des surprises du marché. Ces titres joignent d'ailleurs à un intérêt rémunérateur les chances de lots des 6 tirages annuels.

La Société Générale est calme à 452.50. Les Dépôts et Comptes Courants sont fort bien tenus à 600.

Les obligations de la Société des Immeubles ont des demandes suivies à 386.75. Ces titres inscrits depuis peu à la cote officielle ont déjà fixé l'attention du marché, tant par les avantages du remboursement à 1,000 fr. et d'un intérêt annuel de 15 fr. payable par trimestre que par des garanties immobilières de premier ordre. Il ne faut pas oublier qu'il y a plus de 100 fr. d'écart entre le cours actuel de ces obligations et celui des titres similaires de la Banque Hypothécaire.

L'action de Panama accentue sa reprise à 335. La spéculation à la baisse étant forcée de renoncer à la lutte, aucun obstacle ne s'oppose au relèvement des cours qui s'effectue rapidement.

L'assemblée générale de la Banque de Paris et des Pays-Bas a approuvé dans toutes leurs parties le rapport et les comptes de l'exercice 1887. Le dividende de l'exercice est fixé à 40 francs. L'assemblée a réléu M. Feraud Thomas censeur, et nommé MM. E. Leviez et J. Salles commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine assemblée sur la situation de la société, sur le bilan et sur les comptes de l'exercice 1888.

Les Métaux sont à 815. On signale de bons achats sur le Patrimoine-Vie à 75 et 80 fr. Les bilans de cette Compagnie établissent que l'action a traversé la période difficile du début et que les capitalistes arrivent à point pour profiter des bas cours actuels.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Transatlantique aura lieu le 31 courant.

Le Comptoir d'Escompte se négocie à 1,030. Le marché de nos chemins de fer est moins animé.

Deux années pénibles. — Saint-Martin-des-Besaces (Calvados), le 16 mai 1887. — Depuis deux ans, je souffrais horriblement d'une gastrite, je ne pouvais plus manger. Après avoir pris une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50, ma gastrite a disparu. A. M. Herzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Théoph. Duval. Signature légalisée.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 17 mai, 1 h. 55 soir.

L'élévation au cardinalat de l'archevêque de Paris paraît certaine au prochain consistoire.

Un autre cardinalat sera attribué à l'archevêché de Rouen ou de Lyon.

une sauterelle, et qui n'avait de fringant que la queue.

Une tête d'homme, effarée, apparut à l'une des fenêtres d'un bureau.

— Tonnerre ! cria le commandant ; dépêchez, Bouvet, dépêchez !

Le Parisien se tourna de mon côté.

— En voilà d'une autre, l'adjutant qui vient ! — Qu'y a-t-il d'étonnant ?

— Cette question ! Mais il ne vient jamais. Vous ne saviez pas ?

— Non.

— C'est juste, ajouta le Parisien, avec une nuance de dédain, monsieur est de la réserve.

L'adjutant accourait en boutonnant le bas de sa tunique, un vieux sous-officier grisonnant, trapu, dont l'épais visage portait aux coins de la bouche et entre les yeux des rides profondes.

Je n'eus, d'ailleurs, que le temps de l'entrevoir : un geste du commandant, deux coups d'épéon dans le ventre de la sauterelle, une sonnerie éclatante qui rassemble en un instant trente gamins devant la grille, un commandement qui se répète de proche en proche, et voilà le bataillon qui défile en présentant les armes au poste, et s'engage dans les rues à peine éveillées de la ville.

Bientôt la rue devient la route, on croise des carrioles de laitières, les maisons se font plus rares, des coqs se répondent d'une ferme à l'autre,

les arbres estompent vaguement la brume claire, au bord des prés. Et les soldats chantent. Puis à droite, tout à coup, le bataillon tourne et descend à travers un bois maigre, très en pente, vers le champ de tir qui est en bas, au bord d'un grand étang sauvage.

La vallée devant nous est pleine de brouillard, et l'avant-garde, qu'on distingue à peine, a l'air de s'enfoncer dans la fumée d'un immense incendie. Entre les branches, de tous côtés, l'éclair de l'acier luit et passe, et la côte rocheuse que nous dévalons sonne sous le pied comme une caverne.

Au bord de l'eau, il faut attendre une demi-heure le bon plaisir de la brume. Enfin, les cibles se dégagent peu à peu, d'abord les panneaux blancs cerclés de noir, puis les buttes gazonnées. Une voix commande :

— A trois cents mètres, ouvrez le feu !

Et le premier coup de fusil part, chassant d'un groupe de pins une volée de corneilles.

La cantinière s'était approchée, et aussi des bonnes femmes, ses concurrentes, venues on ne sait d'où, par les sentiers, pour vendre aux soldats du café, de l'eau de vie et de fermes brioches qui avaient eu l'honneur de figurer l'avant-veille aux étalages des pâtisseries. La fusillade était vive à présent, le sifflement des balles continu, le drapage rouge des sapeurs dansait une sarabande le long des cibles ; l'officier de tir, debout sur la ligne,

L'Union des Droites vient de se réunir sous la présidence de M. de Mackau afin d'examiner le projet du gouvernement changeant le point de départ de l'année financière.

L'exposition française des Beaux-Arts, due à l'initiative privée s'est ouverte hier à Londres.

Le Fanfulla annonce que le Pape a exprimé confidentiellement à quelques chefs de comité en pèlerinage l'espérance de vivre assez longtemps pour voir le rétablissement de l'indépendance du Saint-Siège.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

M. DOUESNEL, EPICERIE CENTRALE, nous prie d'informer nos lecteurs qu'il vient de recevoir de l'Union des Propriétaires de Nice, — dont le siège de la Société et de l'exploitation sont à Nice, 9, boulevard de l'Hôpital, et la maison de vente à Paris, 40, avenue de l'Opéra, — des Huiles d'olives nouvelles surfinées dont la pureté lui est garantie sur facture et par l'article 3 des statuts de la Société ainsi conçu :

« La Société s'interdit absolument le commerce de toute huile autre que celle d'olive pure. »

Cette huile supérieure est vendue 4 fr. 20 le 1/2 kilog. au détail, 4 fr. 40 par 5 kilog. et 4 fr. par 10 kilog.

M. J. BRUYÈRE a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert, rue de la Grise, n° 2, un Cabinet d'Architecte-Expert-Mètreur-Vérificateur.

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à lui.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'ECHO SAUMUROIS.

L'ADJUDANT

Dans chaque régiment français, il y a un Parisien, un seul. Bien d'autres peuvent être nés à Paris, mais ce n'est là qu'un détail, et l'on n'est pas Parisien pour si peu, à la caserne. L'origine même est assez indifférente. On a vu des Parisiens de Toulouse, de Bordeaux, jusque de Normandie. Il suffit qu'en passant à Paris ils aient acquis cette éloquence facile, cette haute appréciation des choses, l'imperturbable aplomb, l'humour frondeuse et dissipée qui distinguent, dans l'esprit du soldat, l'enfant de la capitale.

Le nôtre, au régiment où je faisais mes vingt-huit jours, était authentique. Je l'avais pour voisin dans le rang.

Un matin, vers six heures, notre bataillon, formé en colonne de marche dans la cour de la caserne, allait partir pour la cible. Les soldats achevaient de s'équiper, assurant le sac sur leur dos, tirant la musette ou le bidon qui remontait vers l'épaule, ou bien, les plus jeunes, s'amusant à faire danser dans la giberne les cartouches qu'on venait de distribuer. Le commandant, lui, s'impatiençait, là-bas, près de la salle du rapport, à cheval sur sa petite jument arabe, maigre comme

rappelait la théorie aux jeunes réservistes agouillés près de lui, haletants, prêts à faire feu, et parfois, joignant l'exemple au précepte, épaulait lui-même un fusil de sergent, et logeait invariablement une balle dans le gazon de la butte, d'où s'élevait une petite poussière.

Et le vent soufflait, chassant dans les profondeurs des criques les dernières écharpes de brouillard blanc.

A ce moment, je vis l'adjutant Bouvet, la main au képi, s'avancer vers le commandant qui avait mis pied à terre, et, entouré d'un groupe d'officiers, s'exerçait à tirer au revolver.

Le commandant le considéra un instant, et dit de sa grosse voix :

— Voyons, Bouvet, voyons !
— Non, mon commandant.
— Pour une fois ?
— Mon commandant, je ne peux pas.
— Allez donc, alors.

Et le sous-officier, sans répondre, s'éloigna, les sourcils froncés, d'un air terrible. Le commandant le regarda monter le chemin à travers le bois, et se retourna en disant :

— Pauvre garçon ! c'est tout de même vrai, il est pâle comme un revenant.

Les officiers de son entourage échangeaient un sourire discret, et se remirent à « faire un carton ».

(A suivre.) RENE BAZIN.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 mai :

TEXTE. — Le Joyeux posillon, par M^{me} J. Colomb. — La Tour de 300 mètres, par M. Max de Nansouty. — Les mésaventures de Volange, par M. Édouard Garnier. — La Bruyère, par M. E. Lesbazeilles. — Damoclès et Platon, par M. Ed. Charton. — Sur les profondeurs de la mer, par M. Charles Brongniart. — Vie sans aventures de Piet Bevrediger, par M. J. Girardin. — Jeton des architectes de Rouen, par M. E. N.

GRAVURES. — A la porte d'une auberge anglaise. — La Tour de 300 mètres, au Champ-de-Mars; situation des travaux au 15 mars 1888, dessin de M. Broux. — La Bruyère dans sa jeunesse, dessin de M. Morel. — La Bruyère vers sa cinquantième année. — Sur les profondeurs de la mer. — Jeton des architectes de Rouen.

LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard
6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'*Echo Saumurois*, 4, place du Marché-Noir.



100,000 Lecteurs
LE PETIT FINANCIER
UNIVERSAL
15, Place de la Bourse, PARIS
Envoi gratuit sur demande adressée au Directeur

Librairie ABEL PILON, rue de la Harpe, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleur, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE
FRANCS D'ACQUISITION.
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Etude de M^e GAGNAGE, notaire
à Saumur, 47, rue Beaurepaire.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude et par le ministère
de M^e GAGNAGE,
Le SAMEDI 2 JUIN 1888, à une
heure de l'après-midi.

En totalité ou par parties,
Au gré des acquéreurs

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS

Dépendant de la communauté de biens ayant existé
entre les époux REVEILLON-TOUZEAU.

Article premier (1^{er} et 2^e Lots).
UNE MAISON, située à Saumur,
quartier de Nantilly, rue du Pressoir-
Saint-Antoine, n^o 46, composée de
bâtimens d'habitation et d'exploita-
tion, cour, hangars, puits, jardin, le

tout d'une contenance de 8 ares envi-
ron.

Cette maison pourra être divisée
en deux lots qui seront mis aux en-
chères d'abord séparément, et ensuite
réunis.

Article deuxième (3^e Lot).

Un morceau de terre et vigne, si-
tué aux Champs-Gâtineau, commune
de Saumur, d'une contenance de huit
ares vingt-trois centiares, joignant au
midi M. Expert, au nord MM. Ribot et
Poitevin, et au couchant un chemin.

Article troisième (4^e Lot).

Un autre morceau de vigne rouge,
situé à la Marigrolle ou le Clos-Bonnet,
contenant environ quatre ares, joi-
gnant au nord Pasquier-Bellet, au
midi Aubio-Bazard, au levant Poi-
tevin, et au couchant un chemin.

MISES A PRIX

Premier Lot... 6,500 fr. } 9,000 fr.
Deuxième Lot... 2,500 fr. }
Troisième Lot... 200 fr.
Quatrième Lot... 100 fr.

Total des Mises à prix: 9,300 fr.
Entrée en jouissance le 24 juin 1888

Pour tous renseignements,
s'adresser à M^e GAGNAGE, notaire,
dépositaire du cahier des charges,
et à M. LANGLOIS, expert-
comptable à Saumur, rue du
Portail-Louis.

Etudes de M^e LE BARON et de M^e
BRAC, notaires à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication amiable,
Le HARDI 5 juin 1888, à midi,

En l'étude de M^e LE BARON,
notaire à Saumur,

UNE GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, 79,
à l'angle de la rue Chanzy,

Avec Cour, Écuries, Remises,
Jardin et Dépendances.

S'adresser à M^e LE BARON, dépo-
sitaire du cahier des charges, ou à
M^e BRAC, notaires.

Etude de M^e HACAULT, notaire à
Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE

L'HOTEL De La GARE

Nouvellement construit, situé à
Montreuil-Bellay, cour des voyageurs,
élevé sur caves, d'un rez-de-chaussée
et de deux étages avec jardin, cour et
terrasse.

S'adresser, pour avoir des rensei-
gnemens et pour traiter, à M^{me} DUGAY,
gérante du buffet, ou à M^e HACAULT,
notaire.

EPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un apprenti.

La Maison MEXME FRÈRES de-
mande des ouvriers.

A VENDRE BONNE DEVANTURE

De magasin, avec les glaces

S'adresser à M. DROUULT, place du
Mouton, Saumur.

FOURRAGE VERT

A partir du 15 Mai, M. BRUNET,
marchand de fourrages, 23, rue de la
Petite-Bilange, aura du fourrage vert,
qu'il pourra faire rendre à domicile.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'il reçoit des
cidres et poirés de première qualité.
Livraison par barrique et petit fut à
domicile. Rue Nationale, 11.

Reçoit aussi, vins d'Algérie, conta-
nant 11 degrés d'alcool, vins blancs
de Staouly et vins rouges de Sabel
(province d'Oran).
Prix très avantageux.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 MAI.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	82 45	82 60	Est	775	775	Obligations.			Gaz parisien	522	523
3 % amortissable	85 40	85 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528	528	Est	394 50	393 50
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1162 50	1161 35	— 1865, 4 %	523	521	Midi	398 75	399
4 1/2 % (nouveau)	105 65	105 65	Nord	1543 75	1545	— 1869, 3 %	409 75	408	Nord	406 50	404 25
Obligations du Trésor	514	515	Orléans	1306 25	1310	— 1871, 3 %	397 50	398 50	Orléans	402	401 50
Banque de France	3490	3080	Ouest	892 50	897 50	— 1875, 4 %	514 50	514 50	Ouest	399 50	399
Société Générale	455	453 75	Compagnie parisienne du Gaz	1305	1300	— 1876, 4 %	515	513 25	Paris-Lyon-Méditerranée	399	399
Comptoir d'escompte	1033 75	1035	Canal de Suez	2170	2165	Bons de liquid. Ville de Paris	519 50	520 50	Paris-Bourbonnais	396 50	396 50
Crédit Lyonnais	582 50	580	C. gén. Transatlantique	537 50	533 75	Obligat. communales 1879 3 %	480	479 75	Canal de Suez	589	588
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1417 50	1418 75	Russe 5 0/0 1870	97 50	97 75	Obligat. foncières 1 83 3 %	385	386	Panama 6 0/0	381	386
Crédit mobilier	312 20	311 25									
Canal Inter.-Panama	348 75	347 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir				
Saumur (orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	»	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 33	3 05	5 42	11 7		
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur (état)	»	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	»	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Vernantes	»	8 33	4 32	8 49	Noyant-Méon	8 59	12 59	»	3 39	6 14	»	
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11	»	4 40	8 56	— (dép.)	»	9 29	4 23	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	»	3 39	6 14	»	
Montreuil (a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vaudelnay	»	9 40	5 11	5 17	9 31	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31
— (dép.)	»	2 34	7 33	11 24	2 08	4 59	9 11	le Vaudelnay	»	9 50	5 20	5 44	9 42							
Thouars	2 53	8	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	»	9 57	5 27	6 21	9 51							
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52													
Poitiers	»	10 33	»	»	5	»	12 12													

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS									
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 33	12 08	1 45
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 08	12 31	1 18
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	10 17	12 40	1 27
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	10 24	12 47	1 34
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	10 31	12 54	1 41
Saumur (a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 34	13 02	1 48
— (dép.)	»	3 27	7 52	9 37	13 48	4 31	6 53	10 34	1 54
Varennes	»	8 05	9 58	11 01	4 45	7 06	10 30	13 09	1 59
Port-Boulet	»	3 52	8 20	9 47	1 15	5 01	7 20	11 16	2 06
Langeais	»	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 16	2 06
Tours	»	5 05	9 42	11 05	2 30	6 35	8 42	11 48	2 33

SAUMUR — LA FLÈCHE
STATIONS: Saumur, Vivry, Longué, Jumelles, Baugé, Clefs, La Flèche.
Expr. matin, Omn. matin, Expr. matin, Omn. matin, Expr. soir, Omn. soir, Expr. soir, Omn. soir.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.